

Tarif douanier, n° 178a: Toutefois, sur les marchandises spécifiées dans le numéro 178 et importées par la poste, les droits peuvent être payés au moyen de timbres du revenu des douanes, sous l'empire de règlements édictés par le ministre, aux taux indiqués dans ledit numéro sauf que, sur chaque paquet distinct pesant au plus une once, le droit doit être de 2c. chacun.

Le très hon. M. BENNETT: Cet article ne diffère guère de l'article actuel.

L'hon. M. DUNNING: Il a pour effet de garantir le maintien du tarif intermédiaire.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° 181a: Cartes postales illustrées, cartes de salutations et autres cartes artistiques semblables ou dépliants, 32½ p. 100.

L'hon. M. DUNNING: Cet article a pour objet de garantir que ces marchandises resteront inscrites à la liste du tarif intermédiaire.

Le très hon. M. BENNETT: L'honorable ministre sait mieux que moi comme nous avons de la peine à établir cette industrie au pays. Quelles sont nos importations et quel droit imposent maintenant les Etats-Unis?

L'hon. M. DUNNING: Les Etats-Unis imposent un droit de 40 p. 100 *ad valorem* sur les cartes de salutations et autres.

Le très hon. M. BENNETT: Est-ce là le droit imposé antérieurement sous l'empire du tarif Fordney-McCumber?

L'hon. M. DUNNING: Oui. Un peu plus de la moitié de nos importations, soit 243,000 livres sur 409,000, venaient des Etats-Unis; le reste, d'Angleterre et d'Allemagne. Valeur totale: \$329,000, dont \$256,000 des Etats-Unis. Pendant l'année civile 1933, dernière année pour laquelle j'aie la statistique, nous avons produit au Canada pour \$830,000 de cartes de salutations.

Le très hon. M. BENNETT: Notre production a augmenté de beaucoup. Elle dépassait le million, l'an dernier.

M. MacNICOL: Comme l'honorable représentant de Perth (M. Sanderson) ne peut prendre part à la discussion pour défendre les fabricants de cartes postales illustrées de Stratford, je désire parler en faveur des travailleurs de cette maison, ainsi que de ceux de la maison de Toronto. J'ai vérifié les importations de cartes illustrées au cours des cinq dernières années, en particulier en 1930. Ces importations ont diminué de beaucoup. En ces dernières années, les fabricants canadiens de cartes illustrées ont fait un très bon commerce: ils emploient plus de monde qu'autrefois. De nouveau, j'exprime le regret que plusieurs de ces numéros du tarif tendent à remplacer les produits canadiens par les produits exécutés aux Etats-Unis. Chaque

[Le très hon. M. Bennett.]

millier de dollars que nous envoyons aux Etats-Unis pour en faire venir des cartes postales illustrées fait baisser notre production d'autant.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° 184: Journaux, non reliés, n.d., planches de modes pour tailleurs, modistes et couturières, importés en exemplaire unique, en feuilles, avec des journaux périodiques de commerce; magazines publiés dans une langue autre que l'anglais ou le français, en franchise, en franchise.

Le très hon. M. BENNETT: Possède-t-on la statistique des importations relevant de cet article du tarif? Le seul effet est de le maintenir en franchise pour la durée de l'accord?

L'hon. M. DUNNING: Oui, de le maintenir au présent tarif intermédiaire. Il n'existe pas de statistique distincte pour ce numéro; cela forme partie d'un total dépassant un million qui comprend également le numéro 184c. Sur ce total \$1,006,000 viennent des Etats-Unis, mais il est impossible d'en faire la répartition.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° 187: Papier albuminé et autres papiers, ainsi que les films préparés chimiquement, à l'usage des photographes, n.d., 25 p. 100.

L'hon. M. DUNNING: Ceci garantit le maintien du tarif intermédiaire. Nos importations l'an dernier ont atteint une valeur de \$109,000, dont \$67,000 des Etats-Unis, \$32,000 de la Belgique et \$7,000 du Royaume-Uni. Le même numéro comprend les films préparés chimiquement, à l'usage des photographes. Nous en avons importé pour \$365,000 des Etats-Unis, \$61,000 de la Belgique, \$15,000 du Royaume-Uni et \$6,000 de l'Allemagne.

Nos exportations forment partie d'un total de \$3,026,000 qui comprend les films à l'usage des photographes et de l'industrie cinématographique. Cette somme se répartit entre \$1,380,000 au Royaume-Uni et \$1,111,000 aux Etats-Unis.

Malheureusement, en ce qui concerne la production, pas même trois compagnies font rapport, et le chef de l'opposition se rappellera que la statistique de la production, pour être compilée, exige des rapports de trois compagnies au moins. Je n'ai donc pas les chiffres véritables de la production. Mais nous sommes de forts producteurs de papier photographique de diverses sortes, et nos importations n'ont qu'une faible valeur.

Le très hon. M. BENNETT: C'était là ce que j'avais à l'idée; nos importations semblent bien faibles, et nous sommes en train de garantir le maintien du numéro. Le ministre n'ignore pas sans doute, de même que tous les honorables députés, que cette industrie a